
La Faculté de droit de l'Université de Fribourg met au concours un poste de

Professeur·e de sciences politiques
à l'Institut du Fédéralisme (80–100%)
(durée limitée à 5 ans)

Vos tâches comprennent notamment l'élaboration et la participation à des projets de recherche financés par des tiers, l'acquisition et la participation aux prestations de l'Institut dans le domaine national et international, la recherche fondamentale et appliquée dans le domaine du fédéralisme suisse et comparé, l'encadrement de thèses de doctorat dans ce domaine de recherche ainsi que l'organisation et l'encadrement de cours de formation continue. En outre, vous participerez à la direction de l'Institut du fédéralisme, dirigerez avec les autres membres de la direction les responsables académiques du centre national et du centre international et participerez aux tâches d'autogestion de l'université.

Nous recherchons une personnalité scientifique de premier plan, pouvant justifier d'activités de recherche dans le domaine du fédéralisme et disposant d'une expérience confirmée dans le domaine des prestations de services et de la formation continue basées sur la science. Vous êtes titulaire d'une habilitation en sciences politiques ou d'un diplôme équivalent. Votre langue maternelle est le français ou l'allemand et vous avez d'excellentes connaissances en anglais.

Nous vous offrons un travail dans un centre de compétences interdisciplinaire et à vocation nationale et internationale. La rémunération est réglée selon la législation fribourgeoise sur le personnel de l'Etat.

L'entrée en fonction est prévue pour le 1er février 2024 (ou à convenir). Le poste est limité à cinq ans. Une prolongation n'est pas exclue.

Si nous avons éveillé votre intérêt, veuillez adresser votre candidature accompagnée des documents usuels jusqu'au 23 juin 2023 au Doyen de la Faculté de droit, Université de Fribourg, Av. de l'Europe 20, 1700 Fribourg (avec une version PDF à l'adresse ius-admin@unifr.ch).

Soucieuse de promouvoir une représentation équitable des femmes et des hommes, l'Université de Fribourg encourage vivement les candidatures féminines.

En tant que signataire de la Déclaration DORA, l'Université de Fribourg met l'accent sur une évaluation qualitative des résultats académiques.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter le Prof. Bernhard Waldmann, Président de la Commission d'appel (bernhard.waldmann@unifr.ch).